



MARCHES DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

ACHAT DE FOURNITURES COURANTES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

(passé en application des articles L.2113-10 et R.2113-1, L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique)

ACCORD-CADRE A EXECUTION MIXTE N° 2026-8530-02

Objet de l'accord-cadre

Le présent accord-cadre a pour objet l'achat de fournitures et livraison franco de port, de protections individuelles pour l'agence territoriale d'Alençon.

Pouvoir adjudicateur

Office National des Forêts
Direction territoriale SEINE-NORD
Agence territoriale d'Alençon
36 rue Saint Blaise
61000 ALENCON

Personne signataire du marché

La personne signataire du marché est Madame Véronique BORZEIX, Directrice Territoriale Seine-Nord de l'Office National des Forêts.

1 OBJET DE L'ACCORD-CADRE

1.1. Pouvoir adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur est l'Office National des Forêts, Agence Territoriale d'Alençon, établissement public à caractère industriel et commercial, immatriculé sous le numéro unique d'identification SIRET 662 043 116 01453 dont le siège est 36 rue Saint Blaise 61000 ALENCON.

1.2. Personne signataire de l'accord-cadre

La personne en charge de l'exécution et du suivi du marché est M. Flavien VAILLE, Directeur de l'Agence territoriale d'Alençon, basée 36 rue Saint Blaise 61000 ALENCON.

1.3. Personne en charge de l'exécution et du suivi de l'accord-cadre

La personne en charge de l'exécution et du suivi de l'accord-cadre est :

Mme MAGNE Anne
Responsable du service forêt
36 rue Saint Blaise
61000 ALENCON
Téléphone : 06. 13.08.59.95
Courriel : anne.magne@onf.fr

1.4. Service auprès duquel des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus

La personne habilitée à donner des renseignements d'ordre juridique ou administratif ou technique est :

- Renseignements d'ordre juridique ou administratif :

Monsieur Romain DECOURCELLE
Responsable Territoriale Achats
Boulevard de Constance
77300 Fontainebleau
Téléphone : 06.22.69.91.24
Courriel : romain.decourcelle@onf.fr

- Renseignements d'ordre technique :

Mme MAGNE Anne
Responsable du service forêt
36 rue Saint Blaise
61000 ALENCON
Téléphone : 06. 13.08.59.95
Courriel : anne.magne@onf.fr

1.5. Comptable assignataire des paiements

Le comptable assignataire des paiements est l'Agent Comptable Secondaire au siège de la direction territoriale Seine-Nord –Boulevard de Constance – 77300 FONTAINEBLEAU.

2 OBJET DE L'ACCORD-CADRE

Le présent accord-cadre a pour objet l'achat de fournitures et livraison franco de port, de protections individuelles pour l'agence territoriale d'Alençon.

L'exécution de ce marché est régie par les Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de Fournitures Courantes et de Services (C.C.A.G.-F.C.S.) approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021.

3 DETAIL DES FOURNITURES

3.1. Lot 1 – Tuteurs robinier ou châtaignier et bambou

Jalons et tuteurs Robinier ou Châtaignier

Les jalons et tuteurs en robinier ou châtaignier demandés ont les caractéristiques suivantes :

- Section 20/20 à 22/22 mm et de hauteur 1,50 m, 1,60 m ;
- Section 20/20 à 25/25 mm et de hauteur 1,80 m ;
- Section 25/25 à 28/28 mm et de hauteur 1,80 m, 2,00 m et 2,10 m.

Tuteurs bambou

Les tuteurs bambous utilisés, en soutien des gaines, ainsi qu'en repérage de plants, auront les caractéristiques suivantes :

- Diamètre 10/12 mm et de hauteur 1,20 m à 1,50 m ;
- Diamètre 12/14 mm et de hauteur 1,50 m ;
- Diamètre 12/16 mm et de hauteur 1,80 m. à 2,00 m.

Les quantités sont **estimatives** à ce stade. Les quantités effectives seront précisées dans chaque bon de commande.

Pour information, pour la seule campagne à venir, les estimations sont les suivantes :

Produit	Quantités <u>indicatives</u> pour la campagne de plantation 2026-2027	Diamètre	Hauteur
Jalons et tuteurs ROBINIER sciés, épointés, équarris, sans chanfrein			
Jalons/tuteur Robinier	27 200 unités	20 x 20 mm à 22 x 22 mm	1,50 m
Jalons/tuteur Robinier		20 x 20 mm à 22 x 22 mm	1,60 m
Jalons/tuteur Robinier		20 x 20 mm à 25 x 25 mm	1,80 m
Jalons/tuteur Robinier		25 x 25 mm à 28 x 28 mm	1,80 m
Jalons/tuteur Robinier	5 300 unités	25 x 25 mm à 28 x 28 mm	2,00 m
Jalons/tuteur Robinier		25 x 25 mm à 28 x 28 mm	2,10 m
Tuteurs bambou (livré / 100)			
Tuteur bambou		10/12 mm	1,20 m
Tuteur bambou		10/12 mm	1,50 m
Tuteur bambou		12/14 mm	1,50 m
Tuteur bambou		12/16 mm	1,80 m
Tuteur bambou		12/16 mm	2,00 m

3.2. Lot 2 – Protections individuelles contre le gibier

Les gaines utilisées pour protéger les plants de la dent du gibier auront les caractéristiques suivantes :

- Gaine chevreuil de diamètre 20 cm et 30 cm et de 1,20 m de hauteur, maillage simple ou renforcé/CLIMATIC
- Gaine cerf de diamètre 20 cm et 30 cm et de 1,80 m de hauteur, maillage renforcé/CLIMATIC ;

Les quantités sont **estimatives** à ce stade. Les quantités effectives seront précisées dans chaque bon de commande.

Produit	Quantités <u>indicatives</u> pour la campagne de plantation 2026-2027	Diamètre	Hauteur
Gaines de Protections			
Gaine Chevreuil Gaine rigide maille simple (≥ 200 g/ m ²)		20 cm	1,20 m
Gaine Chevreuil Gaine rigide maille simple (≥ 250 g/ m ²)		30 cm	1,20 m
Gaine Chevreuil Gaine rigide maille renforcée (≥ 300 g/ m ²)	15 500 unités	20 cm	1,20 m
Gaine Chevreuil Gaine rigide maille renforcée (≥ 300 g/ m ²)		30 cm	1,20 m
Gaine Chevreuil Gaine rigide 4 plis (≥ 400 g/ m ²)		20 cm	1,20 m
Gaine Chevreuil Gaine rigide 4 plis (≥ 400 g/ m ²)		30 cm	1,20 m
Gaine Cerf Gaine rigide maille renforcée (≥ 300 g/ m ²)		20 cm	1,80 m
Gaine Cerf Gaine rigide 4 plis (≥ 400 g/ m ²)		20 cm	1,80 m
Gaine Cerf Gaine rigide 4 plis (≥ 400 g/ m ²)		30 cm	1,80 m

4 TRANSPORT ET LIVRAISON

Le titulaire s'engage à respecter les délais de livraison figurant sur les bons de commande.

Suivant le type de produit, le délai de livraison maximal est de :

- Jalons-tuteurs : 2 mois,
- Tuteurs bambou : 3 mois,
- Gaines de protection : 6 semaines

à compter de la réception du bon de commande.

Toutefois, le candidat est invité à inscrire un délai de livraison dans le Bordereau de Prix Unitaires, pour chacun des articles, dans le respect du délai maximal.

Ce délai proposé deviendra **contractuel** et figurera sur le bon de commande.

En cas de dépassement, des pénalités s'appliqueront, telles que mentionnées à l'article 7 du CCAP.

Les livraisons sont effectuées auprès des responsables ONF, aux lieux indiqués dans le descriptif de chaque bon de commande.

L'ONF est informé au minimum 3 jours à l'avance (week-end et jours fériés décomptés) de la date et de l'heure prévue pour chaque livraison, de sorte qu'un personnel ONF puisse être présent sur le site, pour, d'une part permettre l'accès aux bâtiments et d'autre part, réceptionner les marchandises.

Si tel n'était pas le cas, aucune livraison ou aucun dépôt ne saurait être validé par l'ONF.

A titre de constat, un bon de livraison, mentionnant la nature et la quantité de produits livrés, devra être signé conjointement entre le transporteur et l'agent ONF.

L'ONF ne possédant pas de plate-forme de déchargement, ni de matériel adapté, **les manutentions nécessaires au déchargement des produits seront à la charge du fournisseur, qui prendra toute disposition pour le bon déroulement de l'opération.**

Pour des raisons de sécurité, il est demandé qu'aucun personnel de l'ONF n'exécute de manœuvre en ce qui concerne l'opération de déchargement.

Si le transporteur n'est pas apte à effectuer seul cette opération, la livraison sera refusée, **sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée à l'ONF.**

En ce cas, le fournisseur en sera informé immédiatement.

Si malgré ces prescriptions, des personnels de l'ONF étaient amenés à participer à une opération d'aide au déchargement, pour quelque raison que ce soit, **le temps passé serait alors facturé au titulaire du marché, selon le barème suivant :**

Coût horaire du personnel ONF (ouvrier ou fonctionnaire) x nombre d'heures de mise à disposition

Auquel s'ajouteraient éventuellement les frais liés aux déplacements nécessaires à l'opération.

En tout état de cause, le titulaire du marché sera informé au plus tôt, à réception des produits et au plus tard, sous 48 heures (hors week-end et jours fériés), des problèmes rencontrés.

En aucun cas, les produits ne devront être laissés sur place, s'il n'y a pas présence d'un personnel ONF ; l'ONF se déchargeant de toute responsabilité en cas de détérioration ou de vols des produits.

Dans tous les cas, le transporteur devra s'assurer auprès des responsables ONF de livraison, que les moyens qu'il va mettre en œuvre seront compatibles avec les lieux de livraison, notamment en ce qui concerne le moyen de transport utilisé, par rapport à l'accès sur site ONF et l'appareillage destiné au déchargement.

Les différents points de livraison sont les suivants :

Site de livraison	Correspondant ONF	Fixe/portable
Maison forestière de la fontaine minérale 84 route forestière du Mont Albert 61 BAGNOLES DE L'ORNE	Romuald HESLOT	06.27.02.21.75
Maison forestière 11 route du vieux château 14380 NOUES DE SIENNE	Antoine BAYLE	02.31.66.02.92 06.18.46.20.11
Hangar Maison forestière du rond-point 14490 MONTFIQUET	Quentin CANUET	06.10.20.30.60
Maison forestière de la fontaine maçonnée 20 route des Gateys 61250 ECOUVES	Lionel HUCHETTE	06.18.68.02.54
Hangar Maison forestière de la Foucaudière 15 route de la Banne 61190 TOUROUVRE AU PERCHE	Julien BEAUFILS	06.24.97.32.70
Maison forestière de l'Hermousset Route du collier rouge 61130 SAINT MARTIN DU VIEUX BELLEME	Laetitia WOLFF	06.19.36.22.32

Certains des sites sont incompatibles avec l'approche de camions de plus de trois essieux. L'entreprise retenue devra contacter le correspondant ONF, afin de connaître les contraintes locales, avant de choisir son transporteur.

Le site à NOUE DE SIENNE nécessite **obligatoirement** l'utilisation d'un chariot élévateur.